

## Bilan démographique 2020

**Au 31 décembre 2020, la Polynésie française compte 279 300 habitants. Au cours de l'année 2020, la croissance de population se poursuit. Elle est de + 0,3 %. Le ralentissement de la croissance est dû à la baisse de la natalité et au solde migratoire déficitaire. En 2020, la pandémie de Covid-19 a impacté le nombre de célébrations de mariages (en baisse) et le nombre de décès (en hausse).**

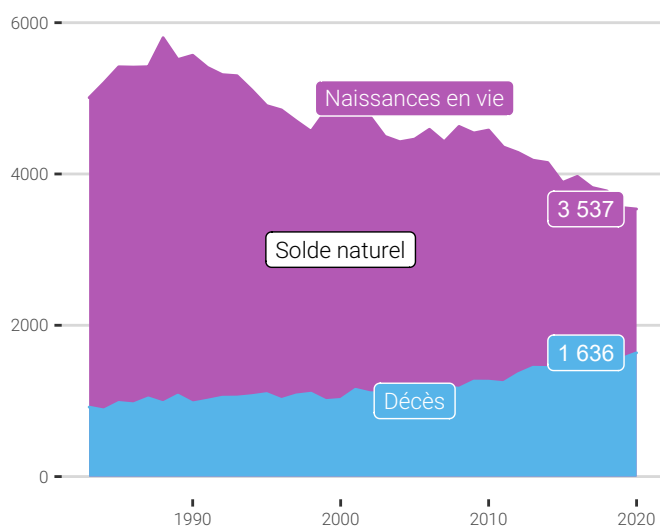
### Une croissance démographique toujours positive mais en baisse

La population de Polynésie française est estimée à 279 300 personnes au 31 décembre 2020, comparativement à 278 400 à la fin de 2019, soit une croissance de 900 habitants pour un taux d'accroissement de + 0,3 %. La baisse observée de l'accroissement s'explique par deux phénomènes : la baisse du solde naturel et le déficit migratoire.

En 2020, 3 537 enfants sont nés vivants de mères résidentes en Polynésie française et 1 636 résidents sont décédés. Le solde naturel (cf. définitions), autrement dit la différence entre les naissances en vie et les décès sur l'année, est positif de 1 901 personnes. Cet accroissement naturel est en baisse depuis de nombreuses années (cf. figure 1). Ceci s'explique en premier lieu par une diminution de la natalité, puis par le vieillissement de la population (augmentation de la mortalité). Le solde migratoire estimé suite aux deux précédents recensements est de 1 000 individus en 2020.

L'accroissement de la population en Polynésie française de + 0,3 % est légèrement supérieur à celui observé en France (+ 0,2 %) (Source : Insee Première n° 1846 mars 2021).

Fig. 1. Évolution du solde naturel et ses composantes



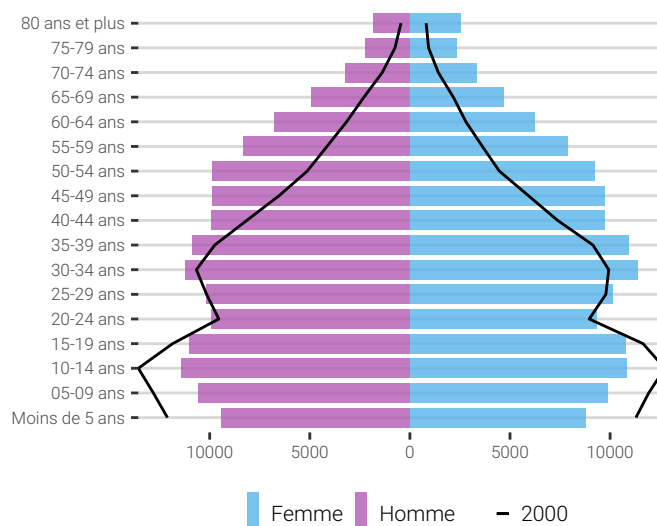
Source : État civil

### Une population polynésienne vieillissante

Au cours des deux dernières décennies, la population de Polynésie française a augmenté de 41 900 habitants. Elle était de 237 400 habitants en 2000 et de 279 300 fin 2020. Indépendamment de l'accroissement de la population, la structure se modifie, avec une baisse significative de la part des plus jeunes au profit des plus âgés. Cette modification structurelle de la pyramide des âges a un impact global sur la société et l'offre en établissements pour jeunes et plus âgées (école, structure de soins, structure médico-sociale d'accompagnement des personnes âgées, etc.).

Malgré ce vieillissement, la population de Polynésie française est plus jeune que la moyenne française. En effet, en Polynésie française, 3,2 % de la population a 75 ans ou plus contre 9,6 % en France métropolitaine.

Fig. 2. Pyramide des âges en 2000 et 2020



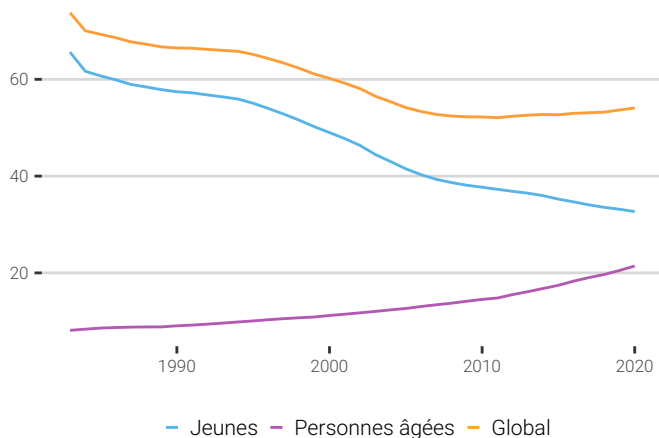
Source : RP - État civil

### Un rapport de dépendance en hausse

Le rapport de dépendance global est composé de la population des jeunes (moins de 15 ans) et des personnes âgées (de 60 ans et plus) rapportée à la population en âge de travailler (15-59 ans).

Avec la baisse du nombre de jeunes, on observe une diminution du rapport de dépendance des jeunes depuis les années 80. À l'inverse, avec l'augmentation de l'espérance de vie et du nombre de personnes âgées, le rapport de dépendance augmente chez les seniors. Le rapport de dépendance global a donc diminué jusqu'en 2011; depuis 2012, il augmente du fait d'une hausse rapide du nombre de personnes âgées. En moyenne en Polynésie française, il y a 32,7 jeunes de moins de 15 ans et 21,4 personnes âgées de 60 ans et plus pour 100 personnes de 15 à 59 ans en 2020. Au global, elles sont 54,1 personnes de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes entre 15 et 59 ans, soit 2 personnes de plus en dix ans.

Fig. 3. Evolution du rapport de dépendance global, jeunes et personnes âgées



Source : RP - État civil

### Un nombre de naissances stable entre 2019 et 2020

En 2020, 3 581 enfants sont nés de mères résidentes en Polynésie française, dont 3 537 bébés nés en vie, soit un taux de natalité (cf. définitions) de 12,7 naissances pour 1 000 habitants. En 20 ans, le nombre de naissances annuel a baissé de 1 400 enfants, soit une baisse de 70 enfants par an en moyenne. Le nombre de naissances est relativement stable entre 2019 et 2020 (19 enfants de moins) contrairement à la chute constatée entre 2018 et 2019 (230 enfants en moins).

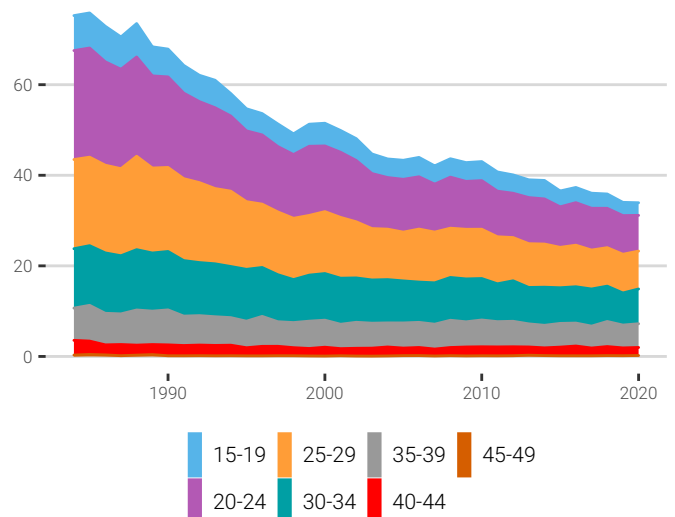
La très grande majorité des enfants nés en 2020 ont été conçus entre avril 2019 et mars 2020, soit avant que les mesures de confinement pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ne soient mises en place. S'il devait y avoir un effet du confinement ou de la pandémie sur les naissances, il ne pourrait être mesuré qu'à partir de janvier 2021.

### 1,7 enfant par femme en 2020 comme en 2019

En 2020, l'indice conjoncturel de fécondité (ICF cf. Définition) s'établit à 1,7 enfant par femme. Après avoir été jusqu'en 2012 supérieur à l'ICF métropolitain, il est depuis inférieur et diminue plus vite. En 2020, l'ICF français est de 1,8.

L'ICF polynésien baisse depuis plusieurs décennies; après une baisse plus marquée entre les années 80 et la fin des années 90, la baisse se poursuit plus modérément jusqu'à aujourd'hui. Il y a une décennie, l'indice conjoncturel de fécondité était de plus de 2,0 enfants par femme.

Fig. 4. Evolution du taux de fécondité pour 100 femmes par groupe d'âge



Source : RP - État civil

### Une baisse de la fécondité dans tous les groupes d'âge

Le nombre de femmes en âge de procréer est relativement stable depuis une décennie, après une augmentation importante sur les trois décennies précédentes. La baisse du nombre de naissances s'explique donc par une baisse de la fécondité (cf. définition), autrement dit le nombre de naissances par femme en âge de procréer. En 2020, le taux de fécondité est de 49 enfants pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, en 2000 il était de 79. Les femmes les plus fécondes se situent entre 20 et 34 ans. Cependant, la baisse la plus marquée se situe chez les femmes de moins de 30 ans. Le taux de fécondité des femmes de 20 à 24 ans a presque été divisé par 2 en deux décennies passant de 145 enfants pour 1 000 femmes de 20 à 24 ans en 2000 à 79 en 2020. Le constat est identique pour les femmes de 15 à 19 ans passant de 50 en 2000 à 28 en 2020.

Les naissances de mères de moins de 20 ans sont donc de moins en moins nombreuses en 2020 : 304 enfants sont nés de mères de moins de 20 ans, dont 2 de mères de moins de 15 ans. Depuis 20 ans, la part de naissances de mères de moins de 20 ans est passée de 11,9 % à 8,6 % en 2020.

L'âge moyen des mères à la naissance croît régulièrement depuis plusieurs décennies, il atteint 28,8 ans en 2020 soit 1,3 an de plus qu'en 2010 et 1,8 an de plus qu'en 2000.

### Neuf enfants sur dix naissent à Tahiti

La géographie et la répartition du système de soins de la Polynésie française encouragent les Polynésiennes à venir à Tahiti pour accoucher. En 2020, 89,9 % des accouchements ont eu lieu à Tahiti, 7,7 % à Raiatea et 1,5 % à Nuku Hiva. Une majorité des accouchements a lieu à Pirae qui correspond à la localisation du Centre Hospitalier de Polynésie française (56,3 %) et un enfant sur trois est né à Papeete (32,7 %).

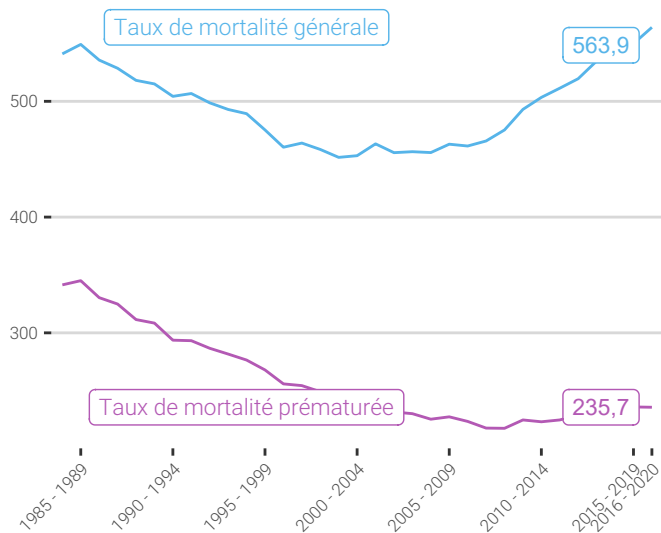
Auparavant, l'essentiel des naissances avait lieu à Papeete : 82,6 % des accouchements de Polynésie française y étaient constatés en 2000.

## Une hausse de la mortalité qui se poursuit

Au cours de l'année 2020, 1 636 Polynésien sont décédés, soit 73 de plus qu'en 2019. L'impact de la pandémie de Covid-19 est encore difficile à mesurer sur la mortalité générale. La faible taille de la population de Polynésie française et, par conséquent, la forte variabilité du nombre de décès complexifie cette analyse. L'arrivée d'une génération nombreuse aux âges de forte mortalité peut en partie expliquer cette hausse. Sur la période 2016-2020 le taux de mortalité est de 563,9 décès pour 100 000 habitants soit le taux le plus élevé observé depuis 1984.

En ce qui concerne la mortalité prématurée, c'est-à-dire avant 65 ans, elle est toujours stable avec 235,7 décès de personnes de moins de 65 ans pour 100 000 habitants sur la période 2016-2020. Chez les femmes, les tumeurs sont la première cause de mortalité prématurée. Le cancer du sein, bien que de meilleur pronostic, reste le plus meurtrier, suivi des tumeurs malignes du larynx, bronches, poumons dont l'incidence est moins importante mais de moins bon pronostic. Les maladies de l'appareil circulatoire sont la deuxième cause de mortalité prématurée féminine. La troisième a pour origine les causes externes de blessures et empoisonnement dont, principalement, les suicides et accidents de transports. Les premières causes de mortalité prématurée chez les hommes sont également les tumeurs, plus spécifiquement les tumeurs malignes du larynx, bronches, poumons, suivies des maladies de l'appareil circulatoire et des causes externes, plus importantes que chez les femmes.

**Fig. 5.** Taux de mortalité générale et prématurée pour 100 000 habitants lissés sur 5 ans entre 1984 et 2018



Source : RP - État civil

## La mortalité infantile toujours stable

En moyenne sur la période 2016-2020, 26,2 enfants nés en vie sont décédés chaque année avant leur premier anniversaire. Le taux de mortalité infantile a baissé drastiquement depuis la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2010 ; il passe de 18,9 décès pour 1 000 naissances en 1985-1989 à 5,4 sur la période 2007-2011. Après une légère augmentation, le taux de mortalité est maintenant stable à 7,0 sur la période 2016-2020.

## Un écart d'espérance de vie de 4,4 ans entre les femmes et les hommes

L'espérance de vie de 2020 correspond au nombre moyen d'années que pourrait s'attendre à vivre la population si elle était soumise toute sa vie aux conditions de mortalité de 2020. En 2020, l'espérance de vie à la naissance s'établit à 79,1 ans chez les femmes et à 74,7 ans chez les hommes. Contrairement à ce qui a pu être observé dans certains pays comme en France métropolitaine, il n'y a pas de baisse notable de l'espérance de vie entre 2019 et 2020 en Polynésie française. Notons qu'en démographie, les tendances s'observent sur des périodes plus longues de cinq, dix ans ou plus.

En 2020 en France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance des femmes est de 85,2 ans, soit 6,1 ans de plus qu'en Polynésie et pour les hommes de 79,2, soit 4,5 ans de plus qu'en Polynésie française.

## Baisse historique du nombre de mariages

En 2020, 853 mariages ont été célébrés en Polynésie française, soit 297 de moins qu'en 2019 et 533 de moins qu'en 2018. Cette baisse de 26,2 % fait suite à la diminution déjà importante entre 2018 et 2019 de 17,2 %. Le contexte sanitaire particulier de 2020 a limité les célébrations de mariage pendant une partie de l'année avec une interdiction des célébrations pendant le confinement puis une limitation du nombre d'invités. Il n'y a eu presque aucun mariage entre avril et mai 2020 et nettement moins que les années précédentes en juin et juillet. Le nombre de mariages est remonté pour atteindre un nombre de célébrations similaire à 2019 en août, octobre et décembre. Sur l'année 2020, le taux de nuptialité est donc de 3,1 mariages pour 1 000 habitants.

Si le mariage est moins fréquent qu'auparavant, il est aussi plus tardif. En 2020, l'âge moyen au premier mariage est de 34,0 ans pour les femmes et 37,0 pour les hommes. Depuis 20 ans, il a augmenté de 3,6 ans chez les femmes et de 3,1 ans chez les hommes. Les femmes continuent donc de se marier un peu plus tôt que les hommes.

**TABLE 1.** Espérance de vie en fonction de l'âge

Année	Hommes					Femmes				
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans
1990	67,1	66	48	30	14	72,8	72	54	34	18
2000	70,9	70	52	34	17	75,3	74	56	37	19
2010	72,7	72	53	35	18	77,8	77	58	39	21
2016	74,5	74	55	36	19	78,6	78	59	40	22
2017	73,8	73	54	36	19	77,6	77	58	39	21
2018	73,7	73	54	36	19	78,4	77	59	39	21
2019	75,0	74	55	37	19	78,5	78	59	39	21
2020	74,7	74	55	36	19	79,1	78	59	40	22

Source : RP - État civil

Les jeunes mariés étaient le plus souvent célibataires (90,4 % d'entre eux), pour les autres 8,7 % étaient divorcés et 0,8 % veufs.

Les mariages de couple de même sexe représentent 2,0 % des mariages comme l'année précédente (soit 17 en 2020 et 23 en 2019). Depuis la promulgation de la loi ouvrant le mariage aux

couples de même sexe, 114 mariages ont été célébrés en Polynésie française. Le nombre de mariages de couples de femmes et d'hommes est semblable, respectivement 60 et 54.

TABLE 2. Chiffres clés

	Polynésie française 2020	France 2020
<b>Population au 31 décembre (milliers)</b>	279,3	67 422
Croissance population (%)	0,3	0,3
Naissances en vie	3 537	740 000
Indice conjoncturel de fécondité	1,7	1,8
Âge moyen des mères	28,8	30,8
Décès	1 636	658 000
<b>Espérance de vie à la naissance (années)</b>		
Homme	74,7	79,1
Femme	79,1	85,1
Mariages	853	148 000

Source : RP - État civil et INSEE

## Télécharger les données

 Télécharger toutes les données au format Excel

## Définitions

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Le solde naturel** correspond à la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès d'une période.

**Le rapport de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes de moins de 15 ans et de 60 ans et plus sur le nombre de 15 à 59 ans. Le résultat correspond au nombre de personnes de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 59 ans.

**L'indice conjoncturel de fécondité** est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée.

**Le taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Le taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen de femmes de 15 à 49 ans sur l'année).

**L'espérance de vie** à l'âge X représente le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de l'âge et du sexe. L'espérance de vie à la naissance correspond à l'espérance de vie à l'âge 0.

**Le taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès sur la population moyenne.

**Le taux de mortalité prématurée** est le rapport du nombre de décès de personnes de moins de 65 ans sur la population moyenne du même âge.

**Le taux de mortalité infantile** est le rapport entre les décès d'enfants de moins d'un an aux naissances vivantes.

## Sources

**État civil** : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfpf.

**Recensement de la population** : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Le dernier recensement date du 17 août 2017.

**Estimations annuelles de la population** : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 31 décembre de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

## Bibliographie

Julie PASQUIER (2021) L'évolution de la mortalité entre 1983 et 2019

Sylvain Papon, Catherine Beaumel (2021) Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages, Insee Première n° 1846

Della SIU, Julie PASQUIER (2020) Les matahiapo, un enjeu de la croissance économique

Julie PASQUIER (2020) La population en Polynésie française à l'horizon 2030

Julie PASQUIER (2020) Bilan démographique 2019

Jérémy TORTERAT, Mathieu BOLDUC (2018) Le recensement de la population en Polynésie française en 2017

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Etudes et Bilans
<b>Numéro</b>	1256
<b>Auteur de la publication</b>	Julie PASQUIER
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépôt légal</b>	Juin 2021
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	isfpf@isfpf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2021 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370